

Assurances du personnel 2026

Cotisations sociales de l'État

Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	5.300%	(inchangé)
Assurance chômage	1.100%	(inchangé)

Autres cotisations d'assurance

Assurance accidents professionnels et non professionnels (est entièrement pris en charge par profawo)

Helsana Unfall AG, Unternehmensgeschäft, Fachstelle, Postfach, 8081 Zürich
N° de police 10042405

Assurance indemnités journalières maladie

grape insurance AG

N° de police 01.26.03.420053

Prime Femmes	1.29%	(changé)
Prime hommes	1.29%	(changé)

Pour info : En changeant pour grape, nous avons pu éviter une augmentation forte des primes !

Important : Veuillez noter que chaque cas de maladie à partir du 31e jour débite notre police d'indemnités journalières de maladie. Si nous faisons tous particulièrement attention à notre santé, nous pouvons réussir à faire baisser à nouveau les primes !

Caisse de pension

Servisa Stiftungen, St. Alban-Anlage 26, 4052 Basel, N° de police 324143.20

Seuil d'entrée LPP	CHF 22'680	(inchangé)
Déduction de coordination LPP	CHF 26'460	(inchangé)

		à partir de l'âge			
		25	35	45	55
Processus d'épargne	Travailleurs	4%	5.5%	8%	9.5%
	Employeur	4%	5.5%	8%	9.5%

Allocations familiales

Les allocations pour enfants s'élèvent à 322 francs pour les deux premiers enfants et à 365 francs à partir du troisième enfant. Les allocations de formation s'élèvent à 425 francs par professionnelle pour les deux premiers enfants et à 468 francs à partir du troisième enfant.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter les RH (hr@profawo.ch).

Lien vers les règlements qui font partie intégrante du contrat -->

